



# AVIS

## INVESTIGATIONS DES COLLECTEURS PAR ENFUMAGE

Par le présent message, et conformément à son Plan Général d'Evacuation des Eaux (PGEE), nous vous informons que nous allons procéder à des contrôles des collecteurs communaux.

Ces contrôles ont pour but de définir si les raccordements privés et communaux sont réalisés dans les règles de l'art.

De ce fait, de la fumée sera ventilée dans les collecteurs communaux et cette fumée ressortira des chéneaux ainsi que des grilles vers le bâtiment que vous occupez.

Afin d'éviter un maximum de désagréments, nous vous demandons que vos siphons (surtout ceux des WC et des caves) soient remplis, minimisant ainsi la propagation de fumée à l'intérieur du bâtiment.

**CETTE FUMEE N'EST PAS NOCIVE**

**MERCI DE NE PAS APPELER LES POMPIERS OU LA POLICE**

**L'intervention se déroulera durant les journées suivantes :  
MERCREDI 4 OCTOBRE 2023 DE 08H00 à 16H30**

**LUNDI 9 OCTOBRE 2023 DE 08H00 à 16h30**

**(en réserve si les conditions météorologiques ne sont pas bonnes le 09.10.2023)**

Les services d'urgences (ambulances, pompiers, police, etc.) seront informés de la mise en œuvre de ces contrôles ainsi que de leur incidence.

Pour toute question ou renseignement complémentaire, merci de contacter  
**Mme. Sandra Cramatte, collaboratrice technique, au 077/421.49.77**

D'avance, la Municipalité de Payerne vous remercie d'accorder l'importance demandée par le présent message.

Avec nos salutations les meilleures.